

Annexe 1 : Liste des 31 actions du plan 2018-2023 réalisées et pérennes

I. Aspects éthiques et professionnels				
N°	Action	Pilote	Timing	Indicateur / cible - Période 2018-2023
I.1.1	Diffuser la « Charte européenne pour les chercheurs à l'UBO », par voie électronique, à tous les directeurs pour affichage dans les unités de recherche.	DRIVe	T2 2019	Présentation HRS4R faite par la DRIVe en réunion des directeurs d'unités le 20/06/19. La charte européenne pour les chercheurs à l'UBO accessible en ligne sur le site de la DRIVe : https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVe/Pour-une-Recherche-responsable/Deontologie ainsi que sur la page HRS4R du site de l'université : https://www.univ-brest.fr/fr/page/hrs4r-ubo Présentations de la démarche HRS4R et de la charte européenne pour les chercheurs à l'UBO faites à différentes échelles : Laboratoires, instances, Alliance Universitaire de Bretagne (AUB).
I.2.1	Définir une politique de sensibilisation et de formation à l'intégrité scientifique.	VP recherche	T4 2018	Politique de sensibilisation et de formation à l'intégrité en recherche est assurée par le vice-président recherche de l'UBO en lien avec le RIS et le délégué à la protection des données (DPO) : dpo@univ-brest.fr . Des sessions d'informations sont réalisées en commission recherche et au sein des laboratoires. La "Journée de la Recherche" édition 2021 a été entièrement dédiée à l'intégrité scientifique à l'UBO le 14/10/21. Elle a également fait l'objet d'une retransmission sur la chaîne You Tube de l'UBO.
I.2.2	Nommer un-e référent-e à l'intégrité scientifique.	VP recherche	T4 2018	Référent à l'Intégrité Scientifique (RIS), nommé le 01/09/18 pour 3 ans. Adresse générique créée afin de faciliter les échanges et la déontologie : referent-integrite-scientifique@univ-brest.fr Suite fin de mandat en décembre 2021, fonction exercée par 3 personnes (TIS) ayant statut de professeurs émérites : 1 référent intégrité scientifique (RIS) assisté de 2 assesseurs chargés d'apporter une expertise complémentaire. Ces 3 collègues constituent le triplet Intégrité Scientifique (TIS) : https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVe/Pour-une-Recherche-responsable/Referent-integrite-scientifique

I.2.3	Informer en réunion des directeurs d'unités de recherche de l'existence et du fonctionnement du comité d'éthique pour la recherche.	DRIVE	T1 2018	<p>Création du Comité d'Éthique pour la Recherche (CER AUB) au sein de l'Alliance Universitaire de Bretagne : https://aub.bzh/recherche/cerni/</p> <p>Instance pluridisciplinaire composée d'enseignants-chercheurs et chercheurs (UBO, UBS, ENIB) choisis pour leurs compétences et leur intérêt pour les questions éthiques.</p> <p>Une présentation du comité d'éthique pour la recherche et de ses missions a été effectuée à la commission recherche de l'UBO du 14 mars 2023 et du 16 avril 2024.</p> <p>Les informations sur le CER AUB sont également régulièrement diffusés via la "lettre hebdomadaire d'information de la DRIVE" : https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Lettres-d_information</p> <p>Le CER fait également l'objet de présentations lors des formations et ateliers de "gestion de plan des données DMP / PGD" dispensés aux doctorants dans le cadre de leur formation doctorale.</p>
I.2.4	Dans la lettre de la recherche prévoir une information sur l'existence et le fonctionnement du comité d'éthique pour la recherche et des règles d'éthique.	DRIVE	T2 2019	A partir de janvier 2022, mise en place d'un CERNI destiné à fournir un avis sur des protocoles de recherche non-interventionnelles (recherches qui concernent directement ou indirectement la personne humaine et qui ne sont ni à visée thérapeutique ni impliquant des moyens physiquement invasifs).
I.2.5	Diffuser à tous les directeurs d'unités de recherche et des Ecoles Doctorales de site les textes relatifs aux règles d'éthique pour affichage dans les Unités de Recherche.	DRIVE	T2 2019	Diffusion de la charte européenne des chercheurs par voie électronique / pour affichage dans les UR a été effectuée + présentation en réunion des Directeurs d'unité à la CR du 02/04/ et 20/06/19 + Formation de l'école des docteurs du 20/11/18 et 12/03/19.
I.2.6	Réaliser une plaquette numérique sur l'éthique et l'intégrité scientifique.	DRIVE	T1 2019	<p>Les informations relatives à l'éthique et l'intégrité en recherche à l'UBO sont accessibles sur le site de la DRIVE :</p> <p>https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique</p>

I.2.7	Afficher les règles relatives à l'intégrité scientifique (Plagiat) sur la page web de la « Recherche ».	DRIVE	T3 2019	<p>L'UBO est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs.</p> <p>Une charte a ainsi été approuvée par les conseils centraux de l'UBO en 2012 et un logiciel de détection de plagiat adopté : Compilatio, accessible via la plateforme Compilatio sur la page de la Direction des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique (DSIUN) qui propose des tutoriels d'utilisation en français et en anglais :</p> <p>https://www.univ-brest.fr/dsiun/menu/Documentations/Par+outils/Anti-plagiat/Anti-plagiat.cid217309?utm_source=sendinblue&utm_campaign=%20La%20Minute%20Numrique%20-%20Contrler%20lauthenticit%20dun%20document&utm_medium=email&ticket=ST-1574802-sZDSpKH4iP3KokSUAiv3-cas.univ-brest.fr</p>
I.2.8	Organiser des ateliers et conférences sur l'intégrité en recherche et l'éthique à l'UBO.	DRIVE	T1 2018	<p>Pour les doctorants : 19/02/19, 29/03/19 + 17/05/19 + formations UBL et pour les chercheurs R2 à R4 : 09/11/17 et 25/04/19 chercheurs R1 à R4 et communauté universitaire.</p> <p>Webinaire "Introduction à l'intégrité scientifique le 16/02/21 organisé par l'URFIST.</p> <p>Journée annuelle de la Recherche sur l'intégrité scientifique de l'UBO organisée le 14/10/21 en visioconférence et retransmise sur la chaîne youtube de l'UBO.</p> <p>Atelier "créer son plan de gestion de données" organisé par la DRIVE le 17/03/22.</p> <p>Cycle de formations proposées par URFIST (https://sygefor.reseau-urfist.fr/#/program/rennes?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Newsletter%20DRIVE&utm_medium=email)</p>
I.3.1	Rédiger un article sur l'intégrité en recherche dans la lettre de la recherche.	DRIVE	T3 2019	<p>cf. bilan de la recherche 2018 publié en 2019 / https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/90/90880_90104_Bilan-Recherche-UBO_2019.pdf</p>
I.4.2	Traduire la Charte du chercheur contractuel et le livret des personnels en anglais.	DRH	T4 2022	<p>Le "livret d'accueil des personnels internationaux" en anglais est accessible en ligne sur la page de la DRH : https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/104/104964_Guide-for-international-staff-.pdf / chercheurs R1 à R4 + ensemble du personnel.</p>

I.5.1	Diffuser l'information par la DRIVe et renvoi vers le site INPI depuis la page web de la DRIVe.	DRIVe	T1 2018	Lien vers l'INPI dans la Boîte à Outil de la DRIVe : https://www.univ-brest.fr/drive/menu/Valorisation/Valorisation-economique/Les-differents-partenariats
I.7.1	Accompagner et soutenir les doctorants (cf. groupe de travail sur le bien-être BEAT).	DRIVe	T1 2018	Dispositif renforcé du suivi des doctorants dans le cadre du "Doctorat Bretagne Loire - Ecole Des Docteurs" (comité de suivi de thèse, Charte du Doctorat : https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/93/93131_charte-doctorat.pdf , nouveau guide administratif et financier UBO à l'attention des doctorants) et Pôle Doctoral (pole.doctoral@univ-brest.fr) créé fin 2017 au sein de la DRIVe. Avec la création du collège doctoral de Bretagne en septembre 2022, la coordination de la formation doctorale est effectuée au niveau régional : https://www.doctorat-bretagne.fr/
I.7.2	Editer un guide sur le fonctionnement administratif, social et financier de la thèse.	DRIVe	T3 2022	Guide édité et mis en ligne en décembre (édition française) 2021. https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/101/101049_GUIDE-DOCTORANTS--2_.pdf?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Newsletter%20DRIVe&utm_medium=email
I.8.1	Rappeler les règles de signature des publications scientifiques. 1 fois/an	DRIVe	T4 2018	La charte de signature normalisée des publications scientifiques de l'UBO a été votée à la commission recherche (CR) du 04/12/18. Un rappel des règles 1 est effectué une fois/an à la CR et des informations relatives diffusées par la lettre hebdomadaire de la DRIVe.
I.9.1	Développer et renforcer les actions de diffusion de la culture scientifique.	DRIVe	T1 2018	Médiation scientifique assurée par une chargée de communication et médiation scientifique au sein de la Direction de la communication et des partenariats en lien avec les laboratoires et composantes de l'université et leurs chargés de médiation et culture scientifique. De nombreux événements sont organisés régulièrement par les laboratoires, composantes et services dédiés à l'université (colloques, conférences, ateliers, rencontres, etc....). Diffusés via la Lettre hebdomadaire de la DRIVe et sur la page « Recherche-Innovation » du site de l'UBO : https://www.univ-brest.fr/fr/page/actualites-de-la-recherche

I.10.1	Elaborer des contrats doctoraux spécifiques aux personnes souffrant de handicap.	DRH	T1 2018	Chaque année, 1 à 2 postes sont réservés à la campagne des emplois pour des personnels en situation de handicap. Cf. "actions en faveur des étudiants en situation de handicap" "A3-O1-a2" en page 18 du schéma directeur pluriannuel du handicap 2023-2027 (SDPH 2023-2027) : https://www.univ-brest.fr/sites/nouveau.univ-brest.fr/files/2024-04/Schema-directeur-Handicap_2023-27.pdf
I.10.2	Accompagner les équipes accueillant des personnels en situation de handicap.	DRH	T1 2019	Chaque année des actions de formations sont organisées : ex : Handicap psychique le 26/03/19, Sensibilisation et typologie du handicap les 04 et 06/11/19, Typologie du handicap le 11/12/20, Sensibilisation au handicap le 09/12/20. Workshop sur l'autisme et la pédagogie dans l'enseignement supérieur du dispositif Aspie-Friendly 13/06/21. Lancement du programme Atypie-Friendly le 19/09/23 avec signature de la Charte Atypie-Friendly par l'UBO. Avec l'adoption de son nouveau Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap (2023-2027) en CA le 14/03/24, l'UBO s'est fixé 4 objectifs stratégiques pour la période 2023-2027, qui auront pour conséquence d'améliorer l'inclusion : https://www.univ-brest.fr/sites/nouveau.univ-brest.fr/files/2024-04/Schema-directeur-Handicap_2023-27.pdf
I.10.3	Poursuivre la mise en œuvre de la politique pluriannuelle pour favoriser le recrutement de personnels en situation de handicap.	DRH	T1 2023	Chaque année, 1 à 2 postes réservés à la campagne des emplois personnels en situation de handicap. Cf. action A3-O1-a2 en faveur des étudiants en situation de handicap : "Informer les étudiants en situation de handicap en Master 2 et bénéficiaires de l'obligation d'emploi (titulaires RQTH) et désireux de poursuivre en Doctorats de l'existence du dispositif « contrats doctoraux handicap »". Cf. A3-O1-a2 des actions en faveur des personnels en situation de handicap et action A3-O1-a2 du SDPH 2023-2027 : "Diversifier les profils de recrutement (EC, doctorants, filières hors administration, ...)": https://www.univ-brest.fr/sites/nouveau.univ-brest.fr/files/2024-04/Schema-directeur-Handicap_2023-27.pdf .
I.10.4	Traduire en anglais les guides et Chartes contre les discriminations affichées dans les unités de recherche.	DRH	T3 2019	Document relatif à l'égalité professionnelle Femmes-Hommes en anglais distribué à la rentrée 2019 aux nouveaux doctorants et publication du guide CPU sur les discriminations. / Chercheurs R1 à R4.

I.10.5	CRCT pour reprise après congé maternité.	1ère VP	T1 2018	Mis en place.
I.10.6	Publier les statistiques sur l'égalité femmes/hommes.	DRH	T4 2018	Les statistiques sur l'égalité de genre sont publiées 1 fois/an dans le rapport social unique (RSU) de l'université : https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/107/107133_RAPPORT-SOCIAL-UNIQUE-UBO-2022.pdf
I.11.3	Elaborer un formulaire d'évaluation pour les contractuels/Post doc.	DRH	T1 2018	Formulaire élaboré par la DRH à l'attention des laboratoires / chercheurs R2.
II. Recrutement et sélection				
N°	Action	Pilote	Timing	Indicateur / cible - Période 2018-2023
II.16.1	Adresser l'ensemble des points de la Charte européenne du chercheur ayant trait au recrutement aux présidents des Comités de sélection lors de leur désignation.	DRH	T3 2019	Réunions faites à l'automne 2018 et 2019.
III. Conditions de travail et sécurité sociale				
N°	Action	Pilote	Timing	Indicateur / cible - Période 2018-2023
III.24.1	Traduire en anglais la rubrique de l'intranet « bien-être au travail à l'UBO».	COM	T4 2022	Les informations relatives à la santé, l'hygiène et la sécurité ainsi que l'action sociale sont traduites dans le "livret d'accueil des personnels internationaux" / chercheurs R1 à R4 + ensemble du personnel.

III.29.1	Informer sur les possibilités de financement des mobilités courtes à l'étranger.	DRIVE / DEVE	T1 2018	<p>L'UBO propose de nombreux dispositifs pour accompagner les personnels dans leur projet de mobilité internationale (formation, partage d'expérience, échanges de bonnes pratiques). 3 appels / an.</p> <p>Les chercheurs et EC bénéficient de nombreux dispositifs de financement de leur mobilité internationale pour la recherche, l'enseignement et la formation (internes, programmes bilatéraux, européens et internationaux de recherche, notamment dans le cadre de l'alliance SEA-EU).</p> <p>La promotion de la mobilité des chercheurs (R2 à R4) est assurée par la DRIVE dans sa lettre hebdomadaire : https://www.univ-brest.fr/fr/page/mobilite-enseignants-chercheurs</p> <p>Les doctorants (R1) bénéficient d'un programme d'aide à la mobilité internationale : https://www.doctorat-bretagne.fr/programme-daides-la-mobilite-sortante</p> <p>Ce programme vise à rassembler plusieurs financeurs en un « guichet unique » afin de renforcer la visibilité de ces actions et de simplifier tant les candidatures pour les doctorants et doctorantes que l'instruction des dossiers pour les institutions.</p> <p>1 à 2 campagnes d'appel à candidatures ont lieu chaque année.</p>
III.30.1	Mettre en place un groupe de travail sur la modulation de travail.	DRH	T4 2019	Document sur le temps de travail réalisé. Prochaine révision en 2021.
III.35.2	Assurer un affichage clair des représentant-e-s (trombinoscope).	COM	T4 2018	https://www.univ-brest.fr/fr/page/lequipe
IV. Formation et développement				
N°	Action	Pilote	Timing	Indicateur / cible - Période 2018-2023
IV.37.1	Informer les directeur-trice-s de thèse.	DRIVE	T3 2021	Fiche de procédure à l'attention des futurs "HDRs" et projet de guide obsolètes car réalisés dans le cadre de la « charte du doctorat » du collège doctoral de Bretagne qui fixe les règles communes pour le bon déroulement des projets doctoraux : https://www.doctorat-bretagne.fr/charte-du-doctorat#p-99

IV.37.2	Mettre en place un groupe de travail pour l'élaboration d'un guide de l'encadrant.	DRIVE	T3 2022	<p>Groupe de travail mis en place au sein de l'Ecole Doctorale Bretagne et Pays de Loire sur le modèle du "guide du parfait directeur de thèse" élaboré par l'Ecole Doctorale des Sciences de la Mer et du Littoral (EDSML) / Chercheurs R1, R3 et R4.</p> <p>Avec la création du collège doctoral de Bretagne en septembre 2022, ce guide est devenu obsolète.</p> <p>L'encadrement étant désormais bien structuré à l'échelle du collège : https://www.doctorat-bretagne.fr/charte-du-doctorat#p-99</p>
IV.39.1	Soutenir la publication en anglais financés par le BQR (Ateliers d'Aide à l'Ecriture Scientifique).	DRIVE	T1 2018	<p>10 ateliers réalisés en moyenne / an.</p> <p>Entre 10 et 30 participants chaque année.</p> <p>La promotion de ces ateliers est réalisée par la DRIVE dans sa "lettre hebdomadaire de la recherche".</p>

Annexe 2 : Plan d'action 2024-2026

Légende : Timing Livrable ★

N°	Statut	Action	Pilote d'action	2024				2025				2026				Indicateur / cible
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
I. ASPECTS ETHIQUES ET INTEGRITE SCIENTIFIQUE																
I.1	New	Renforcer la communication sur les missions du RIS au sein des laboratoires.	DRIVe				★						★			Chercheurs R1 à R4 / Lettre de mission diffusée et nombre de sessions d'information organisées / an.
I.2	New	S'assurer de la formation des chercheurs en matière d'éthique, d'intégrité scientifique et de science ouverte.	DRIVe					★					★			Chercheurs R2 à R4 / Augmentation du nombre de chercheurs participants aux formations / an
I.3 (anciennement I.4.1)	En cours	Mettre en place un groupe de travail entre les directions centrales et les unités de recherche pour élaborer une charte sur les droits et les devoirs de chacun.	VP RH & VP Recherche					★					★			Chercheurs R2 à R4 / Nombre de réunions du groupe de travail.
I.4	New	Poursuivre l'effort vers un équilibre Femmes/Hommes et mettre à jour le plan égalité Femmes-Hommes.	VP RH & VP EFH VSS					★					★			Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre d'Actions organisées / an.
I.5	New	Elaborer un « kit d'accueil du post-doctorant » à l'attention des laboratoires (droits et obligations réciproques).	DRIVe						★							Chercheurs R2 / Nombre de documents élaborés et mises à jour / an.
I.6 (anciennement I.5.2)	En cours	Traduire les documents sur les droits et devoirs des chercheurs en anglais.	DRH										★			Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de documents produits /an.
I.7	New	Organiser un accueil spécifique doctorants et post docs (2 fois/an)	DRH & DRIVe										★		★	Chercheurs R2 / Augmentation du nombre de participants / an.
I.8	New	Compléter l'offre d'informations et de documentation en anglais de la page recherche et DRIVe (interne et externe)	DRIVe					★					★			Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de documents traduits diffusés /an.
II. RECRUTEMENT ET SELECTION																
II.1	New	Poursuivre le développement de la politique de recrutement Ouvert, Transparent et Basé sur le mérite (OTM-R) répondant aux recommandations de la commission européenne.	DRH					★					★			Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de mesures prises / an.
II.2 (Anciennement II.12.2)	En cours	Elaborer une charte du chercheur contractuel assortie d'une grille salariale spécifique.	DRH										★			Chercheur R1 à R4 / Vote au CA.
II.3 (Anciennement II.12.3)	En cours	Publier toutes les offres d'emploi en anglais sur le site de l'UBO et sites EURAXESS.	DRH										★			Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre d'offres publiées / an.

II.4 (Anciennement II.12.4)	En cours	Traduire l'onglet recrutement en anglais et le rendre visible.	DRH																	Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre d'item traduits sur la page / an.
II.5 (Anciennement II.13.1)	En cours	Réunir pour une séance d'information et de formation les présidents de comités de sélection.	VP RH & VP EFH VSS					*												Chercheurs R3 à R4 / Nombre de présidents de comités sensibilisés.
II.6	New	Renforcer les actions de sensibilisation sur les biais de genre et autres discriminations.	VP RH & VP EFH VSS					*												Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de personnes sensibilisées.
II.7	New	Intensifier la traduction des documents institutionnels en anglais (informations clés du bulletin des services, outil de communication institutionnel par des focus thématiques en anglais).	DRive					*												Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de personnes sensibilisées
III. CONDITIONS DE TRAVAIL ET SECURITE																				
III.1 (Anciennement III.23.1)	En cours	S'assurer de la bonne compréhension des règles de sécurité et de leur traduction en anglais.	DGS & F3ST					*												Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de documents traduits et affichés.
III.2	New	Créer un espace numérique dédié à l'attention des doctorants et post-doctorants.	DRive & DSIUN																	Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de documents numériques accessibles.
III.3	New	Renforcer la simplification administrative et la dématérialisation des documents.	DSIUN & DGS					*												Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Nombre de nouveaux outils déployés.
III.4 (Anciennement III.31.1)	En cours	Elaborer une annexe au contrat de travail rappelant les règles de propriété intellectuelle.	DRive																	Chercheurs R1 à R4 / Nombre de contrats rédigés intégrant l'annexe par an.
III.5 (Anciennement III.34.1)	En cours	Nommer un nouveau médiateur.	DGS					*												Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Lettre de mission du médiateur diffusée sur le site UBO.
III.6 (Anciennement III.34.2)	En cours	Publier le rapport annuel du médiateur sur le site UBO (en français et en anglais).	DGS																*	Chercheurs R1 à R4 et ensemble de la communauté universitaire / Rapport présenté au CA.
IV. FORMATION ET DEVELOPPEMENT																				
IV.1	New	Organiser des actions de formation et d'information sur le développement de carrière des post-doctorants.	DRH																	Chercheurs R2 / Nombre d'Actions réalisées par an et nombre de participants par an.
IV.2	New	Analyser le devenir professionnel des post-doctorants.	DRH					*												Chercheurs R2 / Augmentation du taux de suivi des post-doctorants à N+1, N+2 et N+3.